

CONSEILS D'ACHAT À VENDRE

Le choix d'une maison nécessitant des rénovations majeures, une mise de fonds insuffisante et l'omission de faire inspecter l'immeuble sont des erreurs souvent commises par les acheteurs.



6 À 10

CANADIENS PROPRIÉTAIRES DE MAISON ADMETTENT AVOIR COMMIS AU MOINS UNE ERREUR LORS DE L'ACHAT D'UNE MAISON.

ERREURS FRÉQUENTES



15%

choix d'une maison nécessitant des rénovations majeures

D'OÙ PROVIENNENT LES FONDS

PRÈS DE LA MOITIÉ (45 %) DES PROPRIÉTAIRES QUI PRÉVOIENT FAIRE DES RÉNOVATIONS ESTIMENT QU'ILS Y CONSACRERONT PLUS DE 5 000 \$



14%

ont fait une mise de fonds insuffisante



13%

n'ont pas fait inspecter l'immeuble



11%

ont acheté trop rapidement



10%

n'ont pas calculé les coûts supplémentaires ou le coût total de propriété d'une résidence

LES TROIS PRINCIPALES RAISONS

pour lesquelles les jeunes Canadiens (18 à 34 ans) n'ont pas encore fait l'achat d'une maison



46%
ACCESSIBILITÉ



32%
MISE DE FONDS



28%
SÉCURITÉ D'EMPLOI

62%

PRÉVOIENT EFFECTUER UNE MISE DE FONDS REPRÉSENTANT JUSQU'À 10 % DE LA VALEUR DE LA MAISON

SOURCES DE FINANCEMENT

OUTRE LA SOUSCRIPTION D'UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE, LES ACHETEURS POTENTIELS PRÉVOIENT FINANCER L'ACHAT DE LEUR MAISON COMME SUIT :



53%

ONT DÉCLARÉ QU'IL LEUR FAUDRAIT JUSQU'À TROIS ANS POUR ÉPARGNER LA SOMME REQUISE POUR UNE MISE DE FONDS

CONSEILS POUR ÉVITER LES PIÈGES COURANTS LORS DE L'ACHAT D'UNE MAISON



AUTOMATISEZ L'ÉPARGNE Pour économiser pour la mise de fonds, le plus simple est de faire des virements préautorisés de votre compte bancaire à un compte d'épargne prévu à cette fin.



COMPRENEZ BIEN TOUS LES COÛTS LIÉS À LA PROPRIÉTÉ D'UNE MAISON Les engagements financiers liés à la propriété d'une maison ne se limitent pas aux versements hypothécaires. Déterminez quels seront les frais ponctuels, comme les frais de transfert de propriété et les frais juridiques, et les frais courants, comme le coût des services publics, en tenant compte de votre mode de vie.



CONSTITUEZ UN FONDS DE RÉSERVE Les améliorations et les rénovations importantes sont inévitables. L'établissement d'un fonds d'urgence vous permettra d'affronter avec moins de stress les coûts imprévus tels que ceux liés au remplacement d'une toiture qui coule ou à la réparation d'un appareil de chauffage.